

## PROBLEMATIQUE

La gouvernance, en tant qu'elle organise l'association des parties prenantes, qu'elle effectue un partage clair des responsabilités et qu'elle met en place des dispositifs d'information et de coordination, en particulier entre le niveau central et le niveau local, est un gage de succès.

Si les dynamiques de gouvernance au niveau central ont montré leur impact sur la croissance au niveau national, la pratique de la bonne gouvernance au niveau local pose des problèmes particuliers et cruciaux pour la bonne conduite de ce type de politique publique dans un contexte d'émergence, voire d'affirmation des acteurs locaux.

Outil de fertilisation par excellence, le technopôle réunit sur un même espace des acteurs mus par la volonté d'innover, de conquérir des marchés, de former des talents qui sont à la source de l'économie du savoir.

Il obéit, dans sa constitution, à plusieurs dynamiques :

- Une dynamique institutionnelle, qui se donne pour objectif de constituer un cadre national législatif, réglementaire et organisationnel propice au développement du technopôle.
- Une dynamique sectorielle, qui se donne pour ambition d'obtenir clair du technopôle dans son secteur d'activité, de déterminer ses éléments différenciateurs les plus appropriés à son attractivité.
- Une dynamique territoriale, qui vise à mettre en cohérence les stratégies des acteurs du territoire afin de permettre à celui-ci d'atteindre ses objectifs en termes d'innovation, de création d'emploi et de valeur ajoutée.

L'atelier devra de ce fait aborder la gouvernance selon différents aspects :

- Les liens entre le technopôle et l'Etat, ou comment l'Etat s'organise pour superviser le développement et la mise en place des technopôles ?
- Les relations entre le technopôle et le territoire, ou comment le technopôle s'intègre dans la dynamique économique locale et comment les acteurs du territoire s'organisent pour maximiser les chances de réussite du technopôle ?
- Les modes de gouvernance de l'entité « Technopôle », sa maîtrise d'ouvrage conditionnant son développement ; aujourd'hui, si différentes formules de gouvernance existent (UGPO, Société Anonyme, formules mixtes,...), le partenariat public-privé semble plus adapté aux phases de développement des technopôles. A quelles conditions ceci est possible ?

Les autorités institutionnelles (autorités locales, représentants de l'Etat sur le territoire et administrations centrales) sont confrontées à la question de la production d'un mode d'organisation qui soit le plus efficace possible pour ce type de projet. C'est tout le sens du questionnement.

## QUESTIONNEMENT

- La gouvernance des territoires impliqués est-elle adaptée aux dynamiques par nature innovantes, issues des technopoles?
- Quel type de maîtrise d'ouvrage est-il le plus efficace pour la mise en œuvre de ces projets?
- En quoi et à quelles conditions le partenariat public-privé constitue-t-il une opportunité pour le développement de technopoles?
- Quels enjeux et quelles cohérences existent-ils entre les différents niveaux décisionnels (local, national, international)?

## OBJECTIF

Identifier à partir de la présentation de trois expériences très différentes et des échanges entre les participants quelques « bonnes pratiques ». Ces bonnes pratiques pourront donner lieu à des prescriptions pour la mise en œuvre d'une bonne gouvernance des projets de Technopôles en cours ou en réflexion dans les pays du Maghreb.

L'atelier intégrera l'impact sur la gouvernance des Technopoles du passage d'une société organisée de façon centralisée, hiérarchisée et cloisonnée, caractéristique du modèle industriel, à la société de la connaissance,

synonyme de dématérialisation, de décloisonnement et de mise en réseau. Un éclairage particulier sera porté sur rôle des villes (ou gouvernements locaux) dans le système d'acteurs.

Les expériences présentées seront « interrogées » sur leur système de gouvernance à différents niveaux :

- Le niveau interne au Technopôle : Ce niveau concerne l'ensemble des structures et des personnes travaillant sur le site : écoles, universités, centres de recherches, entreprises, pépinière, centre de ressources, enseignants, chercheurs, étudiants, cadres d'entreprises...
- Le niveau local : Il s'agit ici du territoire (ville, agglomération, région urbaine..) sur lequel est implanté le technopôle.
- Le niveau national : Il s'agit du cadre au sein duquel se décident les politiques d'enseignement, de recherche et de développement industriel de la plupart des pays du Maghreb.
- Le niveau international : C'est celui auquel doit se « confronter » la production du Technopole dans une société mondialisée.

Dans un premier temps, pour chacun de ces niveaux et à partir du repérage du système d'acteurs, seront analysés les différents réseaux relationnels et leurs interactions ainsi que les modes et les instances de régulation mis en place. L'atelier travaillera ensuite sur l'articulation et la mise en cohérence entre les différents niveaux. Il tentera *in fine* de dégager des éléments constitutifs d'une bonne gouvernance en se centrant sur les niveaux 2 et 3 pour lesquels les enjeux sont les plus forts.



gtz